

MAIRIE DE SANNES

Département de VAUCLUSE



République Française

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

du 27 mars 2017

Présents : Monique BARNOUIN, Gilles MOYNE, Claude GARCIN, Alberte FELINES, Frédéric AMOURDEDIEU, Jean-Louis STAIANO Armelle TOUATI, Alain LAGIER

Absent : Yves GIAI-CHECA

Absents excusés pouvoirs

Eve MAUREL à Monique BARNOUIN

Bruno PEREZ pouvoir Gilles MOYNE

Secrétaire de séance : Gilles MOYNE

Signature du PV du 27 Mars 2017

Madame le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour des points suivants :

Vote des taux des taxes locales pour l'exercice 2017

Délibération pour solliciter une subvention au titre de la DETR 2017

Délibération pour solliciter une subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental de Vaucluse.

Accord des élus à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LA TRESORIERE DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET COMMUNAL

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le compte de gestion communal relatif à l'exercice 2016, proposé par Madame la Trésorière de Pertuis qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	88 629,42 €
Total des recettes 2016	903 322,31 €
Total des dépenses 2016	116 958,85 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	786 363,46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	874 992,88 €
Section d'investissement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	194 264,90 €
Total des recettes 2016	428 254,59 €
Total des dépenses 2016	463 576,07 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	- 35 321,48 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	158 943,42 €
D'où un résultat global des deux sections de	1 033 936,30 €

Après avoir présenté ce dossier, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer, Entendu les explications de Madame le Maire, les élus à l'unanimité approuve le Compte de Gestion communal, dressé par Madame la Trésorière de Pertuis, relatif à l'exercice 2016

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET COMMUNAL

Madame le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Gilles MOYNE invite les membres du Conseil Municipal à voter le Compte Administratif relatif à l'exercice 2016 faisant apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	88 629,42 €
Total des recettes 2016	903 322,31 €
Total des dépenses 2016	116 958,85 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	786 363,46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	874 992,88 €
Section d'investissement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	194 264,90 €
Total des recettes 2016	428 254,59 €
Total des dépenses 2016	463 576,07 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	- 35 321,48 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	158 943,42 €
D'où un résultat global des deux sections de	1 033 936,30 €

Après avoir présenté ce dossier, Monsieur Gilles Moyne demande aux membres du conseil municipal de se prononcer, Entendu les explications de Monsieur Gilles Moyne, les élus à l'unanimité approuve le Compte Administratif communal de l'exercice 2016 dressé par Madame le Maire.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître les résultats ci-après :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	194 264,90€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	88 629,42€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	-35 321,48€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	786 363,46€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	298 173,00€
En recettes pour un montant de :	151 300,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €
--	---------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section. Il est proposé :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	770 000,00€
---	--------------------

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

104 992,88€

Excédent de résultat d'investissement reporté (R001) :

158.943,42 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LA TRESORIERE DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET CŒUR DE VILLAGE

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le compte de gestion Annexe Cœur de Village relatif à l'exercice 2016, proposé par Madame la Trésorière de Pertuis qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	72 070,28 €
Total des recettes 2016	814 280,16 €
Total des dépenses 2016	886 350,44 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	- 72 070,28 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- €
Section d'investissement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	601 342,80 €
Total des recettes 2016	112 937,36 €
Total des dépenses 2016	714 280,16 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	- 601 342,80 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- €
D'où un résultat global des deux section	- €

Madame le Maire rappelle que le Budget Annexe Cœur de Village a été clôturé au 31 12 2016

Après avoir présenté ce dossier, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer, Entendu les explications de Madame le Maire, les élus à l'unanimité approuve le Compte de Gestion du Budget Cœur de Village dressé par Madame la Trésorière de Pertuis, relatif à l'exercice 2016

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET CŒUR DE VILLAGE

Madame le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Gilles MOYNE invite les membres du Conseil Municipal à voter le Compte Administratif relatif à l'exercice 2016 faisant apparaitre les résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	72 070,28 €
Total des recettes 2016	814 280,16 €
Total des dépenses 2016	886 350,44 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	- 72 070,28 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- €
Section d'investissement	
Excédent de clôture de l'exercice 2015	601 342,80 €
Total des recettes 2016	112 937,36 €
Total des dépenses 2016	714 280,16 €
Solde d'exécution de l'exercice 2016	- 601 342,80 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	- €
D'où un résultat global des deux section	
	- €

Après avoir présenté ce dossier, Monsieur Gilles Moyne demande aux membres du conseil municipal de se prononcer, Entendu les explications de Monsieur Gilles Moyne, les élus à l'unanimité approuve le Compte Administratif du Budget annexe Cœur de Village de l'exercice 2016 dressé par Madame le Maire.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2017

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le budget primitif de la commune pour l'exercice 2017, qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	223 922,88	118 930,00
Résultat de fonctionnement reporté		104 992,88
Total de la section de fonctionnement	223 922,88	223 922,88

Section d'investissement	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement	1 540 951,96	1 528 881,54
Reste à réaliser n-1	298 173,00	151 300,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		158 943,42
Total de la section d'investissement	1 839 124,96	1 839 124,96

TOTAL DU BUDGET	2 063 047,84	2 063 047,84
------------------------	---------------------	---------------------

Après avoir présenté ce dossier, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer, Entendu les explications de Madame le Maire, les élus à l'unanimité approuve et vote le budget primitif de la

commune de l'exercice 2017 pour un montant cumulé de 2 063 047,84 € en recettes et pour un montant cumulé de 2 063 047,84 € en dépenses

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR L'EXERCICE 2017

Madame le Maire demande comme chaque année, à l'assemblée délibérante de se prononcer sur les taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti, à l'occasion du vote du budget primitif communal 2017, sachant que les produits attendus en appliquant les taux en vigueur sont respectivement de :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux en vigueur	Produit fiscal attendu
		2016	
Taxe d'habitation	443 500 €	7,37%	32 686 €
Taxe sur foncier bâti	291 300 €	7,70%	22 430 €
Taxe sur foncier non bâti	33 100 €	18,92%	6 263 €
		Produit fiscal attendu	61 379 €

Après avoir présenté ce dossier, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer, Entendu les explications de Madame le Maire, les élus à l'unanimité approuve et vote les taux des taxes locales pour l'exercice 2017 tel que présentés par Madame le Maire.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2017 TRAVAUX INVESTISSEMENT CREATION ET AMENAGEMENTS INTERIEURS D'UNE SALLE COMMUNALE

Madame le Maire propose de solliciter une demande de subvention au titre de la DETR 2017 afin d'aider aux travaux d'aménagement de la salle polyvalente, et présente le dossier comme suit :

Considérant l'avancement des travaux et la future livraison en clos couvert des locaux pour le 3^{ème} trimestre 2017

Considérant le futur lancement des travaux d'aménagement intérieur courant le 3^{ème} trimestre 2017,

Considérant que les dites dépenses d'investissement pour travaux d'aménagement sont inscrites au budget primitif 2017.

Considérant que l'estimation prévisionnelle de la dépense pour travaux d'aménagement intérieur tous corps d'état, achats de biens d'équipement, frais d'étude et Maitrise d'oeuvre incluse, pour cette salle communale s'élève à 230.000€ HT

Considérant que ce projet remplit les conditions pour une demande de subvention au titre de la DETR 2017

Considérant que les dits travaux et achats sont subventionnables à hauteur de 35%

Considérant que le montant sollicité de la subvention au titre de la DETR 2017 pour la réalisation de ces travaux est de 80.500 € HT soit 35%

Considérant que le montant total des autres aides publiques sollicitées est de 103.500 €HT soit 45%

Considérant que la commune interviendra en auto financement pour la somme de 46.000€ HT soit 20%

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le plan de financement comme suit :

DEPENSE PREVISIONNELLE HT	230 000,00 HT	
Plan de Financement Prévisionnel	Montant de la subvention HT	Taux
DETR 2017	80 500,00	35%
Conseil Régional PACA FRAT 2017	57 500,00	25%
Conseil Départemental	46 000,00	20%
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	46 000,00	20%
TOTAL	230 000,00	100%

Madame le Maire, demande aux élus :

De l'autoriser à solliciter une subvention au titre de la DETR 2017 pour un montant de 80.500€ pour une dépense d'investissement de 230.000€ HT concernant la création et l'aménagement intérieur d'un espace public communal et associatif, conformément au plan d'aménagement délivré le 15 septembre 2011 ; et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Vu l'exposé de Madame le Maire, les élus décident de solliciter une subvention au titre de la DETR 2017 pour un montant de 80.500€ et adopte le plan de financement présenté par Madame le Maire.

DELIBERATION POUR SOLLICITER UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour aider à la réalisation des travaux d'aménagement des futurs bureaux, de la place et des parking de l'opération Cœur de Village.

Madame le Maire explique avoir rencontré Monsieur Jean Baptiste Blanc en mairie pour échanger sur ce dossier et qu'un rendez-vous doit être fixé afin de définir les modalités de prises en compte de cette demande.

Madame le Maire demande aux Elus de se prononcer sur ce dossier, sachant que le pourcentage de subvention sera donné après rendez-vous avec Monsieur Jean Baptiste Blanc.

Les Elus donnent un accord de principe sur cette future demande de subvention.